QUESTION UIT-R 139-4/7

Transmission de données pour les systèmes à satellites
d'exploration de la Terre

(1990-1993-1995-2000-2011)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

*a)* que les caractéristiques de transmission de données des systèmes à satellite d'exploration de la Terre, les fréquences et largeurs de bande, les critères de qualité de fonctionnement, de brouillage et de partage des fréquences sont fixés par les Recommandations UIT-R SA.514, UIT-R SA.1024, UIT-R SA.1025, UIT-R SA.1026, UIT-R SA.1027, UIT‑R SA.1159, UIT-R SA.1160 et UIT‑R SA.1161;

*b)* que la bande 2 025‑2 110 MHz utilisée pour le SETS (Terre vers espace) est de plus en plus encombrée,

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

1Quels sont les critères de qualité de fonctionnement, de brouillage, de partage et de coordination et quelles sont les caractéristiques d'exploitation des différents systèmes de transmission de données du service d'exploration de la Terre par satellite?

2 Quelles autres bandes de fréquences conviendraient pour les liaisons espace vers Terre du SETS?

décide en outre

1 que les résultats de ces études devraient être inclus dans une ou plusieurs Recommandations et/ou Rapports;

2 que ces études devraient être achevées d'ici à 2027.

Catégorie: S2